

FIF – PL Marche à Suivre

Créez votre compte en allant sur le site
<http://www.fifpl.fr>

AVANT LA
FORMATION

Faire une demande préalable de prise en charge
(Saisie en ligne uniquement)

- Pièces à fournir :
 - Devis ou convention de stage fournie par le COPB
 - Programme détaillé par jour de formation fourni par le COPB
 - Photocopie de votre attestation URSAFF ou attestation d'exonération.
 - 1 RIB

Accord de la
Commission
Professionnelle

Refus de la
Commission
Professionnelle

Courrier informatif
de refus

Courrier informatif
avec Numéro de
dossier

APRES LA
FORMATION

Faire compléter au COPB

L'attestation de présence et de règlement
téléchargeable sur le site du FIF - PL

Déposer **IMPERATIVEMENT** cette attestation dans la
rubrique Services en Ligne.